



## PRISE EN CHARGE SOCIALE DES PATIENTS EN DIALYSE

### Objectifs :

Sensibiliser le personnel à la situation sociale des personnes prises en charge en traitement et lui permettre de repérer ce qui peut faire obstacle à la qualité de la prise en charge médicale.

Information sur les outils et les axes d'amélioration afin de prévenir tout risque lié à une situation médico-sociale.

### Compétences visées :

A la fin de la session de formation, les participants seront capables de :

- Mieux connaître les dispositifs sociaux dédiés aux personnes en dialyse
- Appréhender et faciliter l'orientation des patients en difficulté vers le service social grâce à une bonne connaissance de ses domaines d'intervention

### Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

- Apports théoriques et remise des supports de présentation, échanges sur les pratiques professionnelles
- Salle équipée d'un vidéoprojecteur et d'un paperboard
- Formation animée par une Psychologue clinicienne et des Assistantes Sociales expérimentées

### Suivi et évaluation :

- Feuilles de présence, attestation d'assiduité
- Questionnaire d'évaluation des connaissances et des compétences, questionnaire d'évaluation de la satisfaction du stagiaire

### **Public visé :**

Infirmiers  
Aides-soignants  
Agents Hôtelières  
Secrétaires médicales

### **Prérequis :**

Travailler dans un service de dialyse

**Durée :** 1 jour (7h)

**Horaires :** 9h00-17h00

**Date :** 29 nov 2022

**Lieu :** Agduc Voiron

**Modalités :** présentiel en inter-établissements

**Coût :** 290 € / participant

### PROGRAMME

- **Fragilité sociale et dimension psychique :**
  - Le social et le psychique
  - Précarité et dimension psychologique
  - Les circuits de la douleur chez les personnes socialement vulnérables
- **Accès aux soins :**
  - Protection Universelle Maladie, Complémentaire Santé Solidarité
  - Aide Médicale d'Etat (et soins urgents)
  - 100% Santé
- **Accès aux droits sociaux (CAF) :**
  - Allocation Adultes Handicapés,
  - Allocation Spécifique Personnes Agées
- **Accès et maintien au travail :**
  - **MDPH :** la RQTH, l'orientation, la formation professionnelle, la Carte Mobilité inclusion Invalidité
  - **CPAM :** l'arrêt maladie, le temps partiel thérapeutique, l'indemnité compensatrice 1/3 personne, les pensions d'invalidités, les régimes spéciaux
- **Prise en charge à domicile :**
  - Les dispositifs dédiés au maintien à domicile
  - Les soins à domicile : DP, HD autonome à domicile
  - Les aides à domicile :
    - CARSAT : Aide au Retour à Domicile après Hospitalisation, Bien vieillir chez soi,
    - Conseil Départemental : Aide Personnalisée à l'Autonomie, Prestation de Compensation du Handicap.
  - Les droits dédiés aux personnes dialysées à domicile (DP, HD, « classique », HDDQ)

**Les + :** les intervenants sont des professionnels de terrain en activité

### **AGDUC Formation**

31, Boulevard des Alpes  
CS 30029  
38242 MEYLAN Cedex

Tél. (33) 04 38 38 01 44  
formation@agduc.com

Siret 302 701 040 00305  
Code APE n° 8610Z

Enregistré sous le n° 82 38 05823 38  
Cet enregistrement ne vaut pas  
agrément de l'Etat